

21 JUNE 2018 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION D'INTENTION CONJOINTE ENTRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, EMMANUEL MACRON ET LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, RELATIVE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

[Télécharger le .pdf](#)

Le 8 mars 2018, la France et le Québec ont adopté une feuille de route sur la croissance, l'innovation, le numérique et l'intelligence artificielle, prévoyant un renforcement de la coopération franco-québécoise dans ces domaines.

Par cette initiative, le président de la République française, Emmanuel Macron et le premier ministre du Québec, Philippe Couillard affirment notamment leur volonté de favoriser des coopérations mutuellement bénéfiques entre acteurs français et québécois afin de répondre aux enjeux liés au développement de l'intelligence artificielle et à l'ampleur des transformations en cours.

À cet égard, le président et le premier ministre se réjouissent des ententes et partenariats noués récemment :

– Partenariats, d'une part, entre l'Institut Convergence DATAIA à Paris-Saclay et l'Institut de valorisation des données (IVADO) et, d'autre part, entre l'Institut PRAIRIE à Paris et l'Institut québécois d'intelligence artificielle (MILA), destinés à faire avancer notamment la connaissance en matière d'intelligence artificielle responsable;

– Partenariat entre l'IRT Saint Exupéry, le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) et l'Institut de valorisation des données (IVADO).

Le président et le premier ministre annoncent, en complément, la mise en place d'un groupe de travail commun sur la science et les données ouvertes en prolongement de leur soutien aux initiatives adoptées dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), annoncé en mars dernier. Ces initiatives traduisent toute l'importance qu'attachent la France et le Québec à la question de l'intelligence artificielle, à l'anticipation de ses impacts et à la coordination des réponses des pouvoirs publics par des normes internationales communes, notamment sur les questions éthiques.

Dans ce cadre, le président et le premier ministre reconnaissent qu'il est nécessaire de fédérer l'expertise, de favoriser le développement d'une collégialité mondiale de l'intelligence artificielle et d'évaluer de façon méthodique et sans parti pris les informations d'ordre éthique, scientifique, technique et socio-économique essentielles au développement harmonieux de la technologie. Par conséquent, à l'occasion de la 32^e conférence annuelle Neural Information Processing Systems (NIPS), qui se tiendra à

Montréal en décembre 2018, la France et le Québec se mobiliseront de concert sur une approche, notamment francophone, de ces enjeux. En matière d'intelligence artificielle comme dans bien d'autres domaines, la relation directe, stratégique et privilégiée qu'entretiennent la France et le Québec leur permet d'affirmer leurs valeurs communes d'éthique, de bonne gouvernance et de recherche du bien public.